L'ABEILLE.

GAZETTE OFFICIELLE DE LA VILLE ET DE L'ETAT
IMPRIMÉE PAR JEROME BAYON.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

MARDI MATIN, 13 OCTOBRE 1835.

On nous prie d'annoncer qu'une assemblée des personnes qui désirent la prospérité du Texas, aura lieu ce soir, à 7 heures précises, dans la salle des comités particuliers à l'Arcade de Banks, pour y délibérer sur des affaires de la plus haute importance relativement à la situation de cette province.

On espère que toutes les personnes respectables qui ont à cœur la prospérité de cette province limitrophe se rendront à l'assemblée. Les Louisianais donnent l'exemple, et ce noble exemple sera suivi par tous les habitans de l'ouest.

Nous ne devons pas souffrir que nos amis, nos parens, qui combattent si noblement pour la cause de l'indépendance et de la liberté qui leur furent promises lorsqu'ils s'arabirent dans ces déserts, soient à présent privés de leurs droits et opprimés par les myrmidons d'un despote militaire. Nous ne devons pas souffrir, qu'ils succombent dans la sainte lutte qu'ils vont soutenir, faute de secours de leurs frères d'Amérique.

Nous apprenons que les pièces en marbre vont former la fontaine qu'on doit élever sur la Place d'Armes, ont été travaillées à Philadelphie et doivent être envoyées ici, sous peu.

On lit dans un journal de Falmouth, du 14 août : le bateau à vapeur *Cumberland* est arrivé dans ce port venant de Santander où il avait débarqué 400 hommes enrôlés à Glasgow, et commandés par le colonel Tupper. Nous apprenons par ce navire que le commodore Henry avait capturé une goélette carlisse qu'il avait fait entrer à Santander. Deux jours avant le départ du Cumberland, le commandant de place de Santander avait fait fusiller cinq officiers français légitimistes et un officier polonais qui étaient venus offrir le secours de leurs épées à don Carlos—Ces malheureux, il paraît, avaient débarqué sur un point de la côte qui leur était inconnu : ils prirent un guide qui les livra à leurs ennemis—Le transport *Lord Lyndock* était arrivé à Santander, et avait aussi débarqué 500 hommes. Le Cumberland a laissé à Santander, la corvette anglaise *Castor*, un brick de guerre français et deux steamers de guerre espagnols.

Traitement du Choléra adopté aujourd'hui en Europe.

Le docteur Levacher, envoyé par le gouvernement français, en Espagne et dans les Antilles, pour observer les cas de la fièvre jaune et de choléra, a fait un rapport à la société de médecine des hôpitaux ; il annonce qu'il a fait usage avec le succès le plus prompt et le plus décisif dans des cas de choléra et de fièvre jaune, du traitement suivant.

Lavemens avec l'albumine ou blanc d'œuf délayée et battue dans une infusion légèrement tiède d'eau de têtes de pavots. Pour boissons, blancs d'œufs battus en neige délayés dans l'eau sucrée froide. Si le cas l'exige sangsues sur l'épigastre (haut du bas ventre) ; cataplasmes émollients et chauds sur les mollets. Durant les premiers jours de la convalescence, *œufs frais et à la coque pour nourriture.*

M. Levacher ajoute, qu'il peut affirmer ici sur la foi sincère de l'observation, que dix à vingt minutes après l'emploi du lavement et de l'eau sucrée chargée d'albumine (blanc d'œuf), les malades étaient guéris et l'annonçaient eux-mêmes en disant que leurs souffrances leur avaient été enlevés comme avec la main.

Nous croyons utile d'indiquer ce moyen curatif en faveur des pays où règne ordinairement le fléau asiatique.

Le général en chef des troupes de la Reine.

Le général Cordova est un homme supérieur sous tous les rapports ; il est âgé d'environ 45 ans, mais il paraît au moins dix ans plus jeune ; il est grand, bien fait quoiqu'un peu mince ; sa figure est pâle, mais sa contenance est pleine d'expression, et que qu'il soit un homme plein de feu et de vivacité, il est toujours assez maître de lui-même pour paraître calme et flegmatique—Jamais il ne paraît vouloir scruter votre pensée, mais au moment même où il observe avec le plus d'attention, au moment où il cherche à pénétrer des secrets qu'il lui importe de connaître, c'est alors que sa conversation a le plus de *laisser-aller*, qu'il paraît avoir le plus de *bonhomie*. On rapportait de suite que sa passion dominante est un vêle brûlant pour le bonheur et la gloire de sa patrie ; et il est certain qu'il n'a refusé l'ambassade de Londres, qu'il avait longtems ambitionnée, (car c'est un admirateur des institutions anglaises) que parce qu'il a cru pouvoir être plus utile à la tête des armées.

Le général Oraa, chef de l'état major général, est aussi, sans contredit, un homme du premier mérite. Il est beaucoup plus âgé que le général Cordova, et de tous les officiers de l'armée de la Reine, on assure que c'est celui qui connaît le mieux les localités et la topographie générale du théâtre de la guerre. Il n'est donc pas étonnant que la valeur et la fermeté du général en chef, éclairées par la longue expérience de son lieutenant, aient inspiré la plus grande confiance au parti des Christinos. Une autre circonstance fort heureuse c'est que le général en chef n'ait aucuns préjugés contre ses nouveaux alliés, les Français et les Anglais, en faveur desquels il est au contraire très prévenu. Ces dispositions amicales ne peuvent produire que les résultats les plus heureux pour l'Espagne ; d'abord en prévenant les jalousies nationales et les querelles qui s'en suivent ; puis en permettant d'amalgamer les bataillons auxiliaires avec les divisions espagnoles, si, comme il est probable, cette fusion devenait nécessaire. On suppose que la seule apparence des troupes étrangères, marchant au feu côte à côte des soldats espagnols, produirait un effet décisif sur les factieux qui paraissent convaincus de l'impossibilité que des soldats espagnols pussent fraterniser, serait ce dans la même cause, avec des soldats étrangers.

Londres, 12 août.

—Le *Globe* contient une liste de tous les officiers anglais, ayant déjà servi, qui feront partie de l'expédition anglo espagnole. On compte trois lieutenans colonels de Lacy Evans, R. L. Evans et Charles Chichester ; trois majors ; Lamarchant, Ed. Renwick et Cruise ; vingt quatre capitaines, vingt quatre lieutenans, grades occupés par eux dans l'armée anglaise.

—Une lettre écrite à bord du vaisseau la *Reyna Gobernadora* contient ce qui suit :

"Le commodore Henry a immédiatement écrit à don Carlos pour savoir si les trois marins anglais ont été tués par ses ordres. S'il en était ainsi, nous prierons Dieu de veiller sur les hommes qui combattent sous les drapeaux d'un chef aussi sanguinaire, car ils ne pourraient attendre aucune pitié de notre part. (*Courier*).

—Les journaux de Lisbonne nous apprennent que le retour de M. Carvalho aux finances a produit l'effet le plus salutaire sur l'opinion publique. La confiance des capitalistes est rétablie, et chaque jour le gouvernement reçoit d'autres sommes d'argent considérables. La reine jouissait d'une très bonne santé, et le pays était tranquille.

DESCRIPTION DE LA MACHINE GIRARD.

La machine infernale d'une nouvelle espèce, qui a vomi la mort et le carnage sur le boulevart du Temple, a été enlevée de la chambre de Girard et déposée au parquet de M. le procureur du roi. Avant de la transporter du lieu de son explosion, le commissaire de police, qui a fait procéder à cette translation, a eu soin de numéroter les fusils dans l'ordre où ils étaient placés, et de constater la position où ils se trouvaient après l'événement.

Hier vendredi, M. Desmortiers, procureur du roi, a fait appeler l'homme qui l'avait enlevée, et en présence des mêmes personnes qui l'avaient vu opérer, il a fait remonter cette machine dans la pièce qui sert d'antichambre à son cabinet. Elle a été posée devant une croisée, à la même distance que dans la chambre de Girard, et l'on a descendu la jalousie de la croisée à peu près de la même manière que l'était celle qui le dérobait aux regards des voisins. Nous avons vu, examiné à loisir cette machine dans tous ces détails, et voici le résultat de nos observations.

Cette machine n'est que trop ingénieusement conçue. Son organisation n'a rien de compliqué, et elle est établie d'une manière très simple et fort solide.

Elle est montée sur une espèce d'échafaudage soutenu par quatre pilastres, qui sont liés entre eux par de fortes traverses faites, comme les pilastres eux mêmes, avec de très bons bois de chêne. Vingt-cinq canons de fusil, ayant la longueur ordinaire, sont appuyés par la crosse sur la traverse de derrière, qui est plus élevée de sept à huit pouces que celle de devant, de manière à former une inclinaison venant d'arrière en avant.

Les bouts des canons reposent sur la traverse de devant, dans laquelle on a formé des entailles ou des espèces de crénaux, qui empêchent les fusils de s'entrechoquer : ces crenaux ne sont pas faits sur la même ligne ; ils sont plus élevés les uns que les autres d'un demi pouce environ, un peu plus ou peu moins, de manière à ce que toutes les charges ne portent pas vers le même point mais dans la même direction.

Ainsi, par cette terrible disposition des fusils, la mitraille qu'ils contenaient devait s'étendre dans une largeur d'environ 25 pieds d'arrière en avant du cortège, et dans une hauteur d'environ dix pieds du bas en haut, c'est à dire des pieds des chevaux à la tête des cavaliers. Par ce moyen elle embrassait un vaste carré dans lequel le roi et les princes devaient se trouver presque au moment de l'explosion. Mais heureusement quatre fusils ayant crevé, leur charge n'a pas porté tout entière à l'extérieur, et deux autres canons n'ont pas pris feu. Pour comble de bonheur, ce hasard providentiel a diminué le danger de vingt-quatre coups de fusil tirés dans le même carré, en les calculant d'après la quadruple charge que chacun de ces fusils a refusée à l'assassin. Telle est sans doute la cause réelle à laquelle la France doit le salut du roi et de ses trois fils.

Les fusils placés ainsi que nous venons de le dire, *étaient couverts sur la culasse* par une large et forte barre de fer vissée à la traverse sur laquelle ils s'appuyaient. Les canons étaient disposés de manière à ce que toutes les lumières fussent en haut et toutes sur la même ligne, de telle sorte qu'il fut possible d'y mettre le feu d'un seul coup au moyen d'une traînée de poudre. Nous n'avons pu comprendre comment cette traînée de poudre avait été posée : quelques pièces, sans doute, manquaient à l'appareil. A côté de la machine est une longue traverse en très forte tôle, formant les deux parties d'un carré d'environ deux pouces à chaque face. Aucune trace de poudre n'existe sur cet objet, qui paraît même n'avoir été pour Girard d'aucune utilité.

Dans le milieu de chacun des deux pilastres de derrière se trouve une rainure, ou viennent s'agencer les deux traverses de côté, et au moyen d'une vis semblable à celles qui servent à tenir les lits, on peut hausser ou baisser la partie postérieure et donner ainsi à tous les canons une pente plus ou moins inclinée selon qu'il eût été nécessaire pour tirer sur ce cortège.

L'ensemble de la machine peut avoir trois pieds et demi de largeur sur quatre pieds et demi de longueur ; elle était combinée de manière à être un peu plus élevée que l'embrasure de la croisée de la chambre de Gérard.

Le second fusil et le dixième n'ont point pris feu, et les quatre qui ont crevé ne sont pas, comme on l'a dit dans quelques journaux, placés à côté l'un de l'autre ; ils sont au contraire fort éloignés, le premier qui a crevé est le quatrième dans la rangée, et le dernier est le vingt-troisième.

Le contre-coup a fait éclater la traverse de derrière en plusieurs endroits.

Enfin, en examinant cette machine, on est porté à croire que pour l'établir, il a fallu le travail d'un menuisier, d'un serrurier et d'un mécanicien, et que le même homme n'a pu tout faire à moins qu'il ne connut ces trois métiers et qu'il n'eût à sa disposition tous les outils nécessaires.

[*Gaz. des Trib.*]

PARTICULARITES SUR FIESCHI.

Une note qui nous a été adressée, contenant des détails précis et curieux sur la vie et les antécédens du grand criminel sur lequel l'attention publique est si vivement fixée, nous a inspiré le desir de prendre des informations auprès des diverses personnes qui l'ont connu ; les renseignemens que nous avons pu recueillir nous autorisent à croire à la parfaite exactitude de cette note, que nous croyons devoir publier, sans rien changer à la forme que lui a donnée son auteur :

"On a déjà beaucoup parlé de Fieschi, et cependant on connaît peu encore les antécédens de sa vie jusqu'à l'attentat. Voici certains renseignemens qui pourront aider à caractériser ce forcené :

"Un jour du printemps de 1831, le brave général F. vint me trouver de grand matin accompagné d'un soldat de petite taille, vêtu en capote, coiffé d'un bonnet de police, qui me parut âgé de 36 ans ; cheveux châtains, yeux creux, expressifs et perçans, nez aquilin, bouche grande et très mal meublée, front large et bombé, bas du visage anguleux, physionomie sévère et crispée, teint coloré. Le général me le présenta comme une victime du gouvernement déchu, et réclama en sa faveur toute ma bienveillance. Sans prévoir à quoi je pourrais lui être utile, je donnai ordre qu'on le mît *en militaire, et quel genre de peines il avait souffertes sous la branche aînée des Bourbons.* Alors Fieschi, car c'était lui, me dit :

"Je suis le compatriote du général. Mon père, qui fut l'un de ses camarades dans la légion corse, en sortit pour entrer dans un régiment napolitain en 1808. Admis dans ce régiment comme enfant de troupe, je fis avec lui la campagne de 1812 en Russie. De retour à Naples en 1813, je fus nommé chevalier de l'ordre des Deux-Siciles, et placé comme sous officier dans un régiment de ligne. Je fis la campagne de 1814, et rentrai dans ma patrie à la fin de cette année. Je pris aussitôt du service dans la légion corse, organisée par le colonel M..... Desperanis y conserver ma décoration en obtenir celle de la Legion-d'Honneur en échange ; peut-être même être nommé sous lieutenant. Je perdis bientôt cet espoir ; mais, presqu'au même moment le roi Joachim débarqua en Corse et fit un appel aux anciens militaires. J'accourus avec plus de mille de mes anciens camarades que Ferdinand avait eu l'imprudence de licencier. Je fus du nombre de ceux qui suivirent Murat dans l'expédition de Pizzo. Vous en connaissez le résultat. Après avoir été retenus pendant six semaines à l'île de Ventotene, nous fûmes renvoyés sur plusieurs felouques en Corse. Nous avions été graciés, dit-on, par Ferdinand, sous la condition d'être livrés en France aux cours prévotales.

"A notre retour, le marquis de Rivière commissaire de Louis XVIII, nous fit transborder dans le port de Hastia et conduire à Toulon, où un triage des malheureux de l'expédition ayant été fait, les généraux furent envoyés à Marseille, et nous dans l'île d'Hyeres, d'où, après l'arrivée de la Duchesse de Berry, je fus tiré avec plusieurs de mes camarades, et jeté dans un depot colonial. A cette époque de persécution, j'entrai dans une conspiration qui fut découverte. Le chef perit sur l'échafaud ; des juges, pétrissant en pâte mon extrême jeunesse, obtinrent un sursis, pendant lequel l'autorité se flatta d'arracher, à force de promesses, de sollicitations, de séductions et de menaces, le nom de mes complices. Je restai sourd et ferme comme un roc à toutes leurs tentatives, fier de leur montrer qu'un Corse savait mourir pour sa cause, sans jamais la trahir. Lassés enfin de ma constance, ils m'annoncèrent un jour que ma peine était commuée en prison ; mais quelle prison ! Un cachot de six pieds de large, bas et humide, dans lequel j'étais cloué par 60 livres de fer. En moins de six mois, malgré ma vigueur de tempérament qui avait bravé le froid de la Russie, ma santé reçut de cruelles atteintes : mes fers me rongèrent les chairs jusqu'aux os ; les vers me dévorèrent tout vivant. N'ayant pour toute nourriture que le pain noir de la prison, j'allais succomber lorsqu'on annonça la prochaine visite de M. Appert.

"J'en fus prévenu par un *geolier compatissant*, qui m'engagea à fixer son attention lorsqu'il passerait dans le corridor sur lequel donnait l'entrée de mon cachot. Mes gémissemens le frappèrent ; il ordonna qu'on ouvrît ma porte, et recula saisi d'horreur à ma vue. Eh ! qu'a donc fait ce misérable ! dit-il au geolier.—C'est répondit celui-ci, un condamné politique à qui le roi a fait grâce de la vie.—La première grâce, reprit M. Appert indigné, c'est de lui donner de l'air et de la lumière ! car il serait moins cruel de le faire mourir que de le condamner à vivre ainsi. Alors s'approchant de moi, il s'informa avec un ton affectueux des motifs de ma condamnation, prit des notes, me donna 10 fr., et m'exhorta à ne pas perdre courage. Six semaines après, je fus transféré dans la maison centrale d'Embrun, où je restai encore huit ans. A l'expiration de ma peine, on m'assigna le département du Rhône pour domicile, où j'ai vécu dans le bourg de Colombes du travail de mes mains jusqu'à la révolution de juillet.

"La loi qui promet des indemnités aux condamnés politiques m'a fait accourir à Paris pour réclamer le grade auquel j'ai droit. *Mes services dans la légion corse doivent être constatés au ministère de la guerre.* J'étais sergent en 1815, je dois avoir l'épaulette de sous lieutenant, et je l'ai bien gagnée ; cependant je ne l'ai point encore. On m'en a payé quelques mois les appointemens, ensuite on m'a fait entrer dans une compagnie de sous officiers vétérans, où je ne vois plus d'issue ; il faut pour l'avoir que j'en sorte, car de n'être pas ma place. J'ai encore assez de vigueur et de jeunesse, ce me semble, pour faire partie de l'armée active. Qu'en pensez vous ?"

—"Son élocution ferme et précise, l'air martial de ce sous officier me prévinrent en sa faveur. Le général F. m'assura qu'il m'avait dit la vérité, qu'il l'avait connu enfant, que son père était mort au champ d'honneur, et que Fieschi, élevé dans les camps avait montré des vertus militaires qui devaient faire regretter que les circonstances n'eussent pas favorisé son instruction littéraire. Dès lors, je pris un vif intérêt à cet homme ; et comme malgré ses sollicitations et les miennes il ne fut point nommé officier, j'accusai intérieurement le ministre de prendre à tâche d'écarter les militaires dévoués, tout en engageant Fieschi à *espérer des jours meilleurs. Il venait me voir* de tems à autre, me répétait l'histoire de ses souffrances, sans jamais y faire remarquer de variantes.

"Le général F. étant parti pour la Corse en 1833, Fieschi, qui était alors sorti des vétérans, vint m'annoncer, l'air consterné, qu'on lui refusait le secours auquel il avait droit comme condamné politique, jusqu'à la production du jugement de condamnation. Je cherchai à le consoler, et lui promis de faire retrouver au ministère de la guerre la pièce qu'il m'assurait y avoir été déposée. J'en fis faire inutilement la recherche, et lui conseillai enfin de demander cette pièce soit au greffe du tribunal où il avait été condamné, soit à la maison de détention d'Embrun, où la copie devait être enregistrée en face de son écrou. Il parut accueillir cet avis avec empressement, et j'écrivis moi même la lettre de demande au directeur de la maison. J'ignore quel en a été le résultat ; mais quelque tems après, ayant rencontré Fieschi, il me dit d'un air rayonnant qu'il avait obtenu une réponse satisfaisante et qu'il espérait recevoir bientôt le rappel de sa pension, et que, dût-elle manquer, M. C., l'un de mes amis, lui avait procuré *un petit emploi dans les travaux de Paris* qui le mettait en état de soutenir sa femme et sa fille, pour lesquelles je dois ajouter qu'il n'a cessé de montrer la plus grande sollicitude.

"Ici se sont arrêtés mes rapports avec cet homme, qui occupe si vivement l'attention publique. [*Messager.*

On a diversement interprété le rapprochement qui s'est soudainement opéré entre l'église et la royauté de juillet. La version la plus accréditée sur la cause de cette réconciliation contre nature, est qu'elle a été le résultat d'une transaction nécessitée par le besoin de sauver quelques *soutiens du trône de l'autel*, compromis dans la catastrophe du 28 juillet. Les premières démarches auraient été faites, dit-on, à la suite des aveux que Fieschi aurait faits à son confesseur. Sans nous arrêter à des conjectures trop graves pour être accueillies légèrement, nous nous bornerons à rapporter des faits positifs et encore ignorés.

Indispensable ou non, le retour de M. l'archevêque de Paris n'a pas été aussi spontané qu'on s'est plu à le dire. Après l'événement du 28 juillet, M. de Quélen ne voulait point encore se rendre aux Tuileries. Alors le chapitre métropolitain se mit en révolte ouverte contre son éminence, à laquelle il représente énergiquement qu'en ne protestant pas contre l'attentat il compromettait la *religion en France*. M. l'archevêque persistant dans son refus, le chapitre recourut au nonce du pape qui blâma énergiquement l'obstination du prélat et lui écrivit que, si la résistance continuait, lui, nonce, se faisait fort d'obtenir le consentement du pape à la nomination d'un coadjuteur administrant le diocèse. Force fut alors de céder, et M. de Quelen se rendit aux Tuileries où il fut vu peu par ces mots : "Monsieur de Paris, vous venez bien tard." Puis arrivèrent, cependant, de doux et pathétiques reproches sur la rareté des visites de Monseigneur ; ce qui n'a point empêché Monseigneur de lancer, par lettre, des cartes où il dit que "*l'assassinat* n'appartient à aucune opinion généreuse et raisonnable, et que ce n'est pas entrer dans le domaine de la politique que de témoigner de l'horreur pour un crime que la religion et la société s'accordent à flétrir."

Toutefois M. de Paris a reparu dans l'église des Invalides, et sous les voûtes de Notre Dame, comme un prince qui vient reprendre possession de son empire après un long exil, et les insignes de la royauté s'éclipsaient devant les pompes du catholicisme triomphant. Le roi et sa famille, assis sur de modestes banquettes, s'inclinaient respectueusement devant l'archevêque qui se promenait avec fierté la tête couverte d'une *mitre superbe et resplandissante*, à la face des princes qui avaient le front nu. Le ban et l'arrière-ban des prêtres, avec leurs aubes blanches, avaient été convoqués, et les gardes nationaux et la ligne se tenaient dans l'immobilité derrière eux comme des *gorges*. Monseigneur l'archevêque a eu la satisfaction d'apprendre à Louis-Philippe et à sa cour, et à ses ministres, et à ses chambres, par l'organe de M. l'abbé Landrieux, que le clergé avait ses opinions à lui. Or, Louis-Philippe n'a dû être que médiocrement flatté de savoir cela, et surtout de l'affectation avec laquelle on l'engageait à revenir à la religion et à se jeter dans ses bras. (*Nouvelle Minerve.*)

—On a dit que la machine du boulevard du Temple n'était pas une invention nouvelle, mais une importation de l'étranger, et que le modèle en avait été apporté récemment de St. Petersbourg. Voici, à ce sujet, un fait qui atteste que Fieschi n'a pas du moins le mérite de l'invention :

En 1824 M. F.-F. se trouvait dans le gouvernement de Penza ; il faisait partie d'une société secrète instituée d'abord pour répandre l'instruction dans les classes du peuple, et qui plus tard était devenue une association politique. Quelques officiers, membres de cette société, et qui sont aujourd'hui *déportés en Sibérie*, étaient réunis dans le district de Saranski, lorsqu'un G. nous qu'ils avaient affilié, leur proposa de tuer d'un seul coup et le Czar et les principaux personnages de l'empire, au moment où ils se rendraient à l'église de Kasan. Cet Italien avait été employé dans la manufacture d'armes de Toula ; il présenta aux conjurés le modèle d'une batterie destinée à venir la mort sur plus de cent personnes à la fois, et tout à fait analogue à celle qu'a employée Fieschi ; seulement, au lieu de canons de fusil, le genois voulait se servir de canon de pistolets d'argon. Il répondait de l'effet, se chargeait seul des préparatifs et de l'exécution, et ne demandait aux complices que d'avoir soin de faire relever la garde de service, afin d'épargner ceux de leurs amis qui se trouvaient dans son rang. Les officiers russes furent épouvantés à l'idée d'un pareil massacre. Ils voulaient bien frapper un tyran, mais ne voulaient pas frapper du même coup une foule de leurs camarades et de leurs parens qu'ils entouraient ; l'offre fut refusée, et l'Italien disparut sans qu'on ait découvert depuis le lieu de sa retraite.

—Un député ministériel disait à M. Guizot : Vous avez pensé à la presse, au jury, vous avez oublié une mesure essentielle que vous ne pourrez obtenir plus tard, et cependant l'occasion était belle.—Quelle est donc cette mesure ?—Le rétablissement des gardes du corps et de la garde royale.—Un moment, repartit le ministre, nous y avons songé ; mais comme il s'agit ici du roi, nous voulons attendre que les lois qui défendent de prononcer son nom aient été abrogées, alors nous obtiendrons des gardes du corps et une garde royale sans avoir à essuyer une injure, pas même une allusion.—Bien, bien !.... Et les forts détachés ?—Ils vinent aussi, soyez parfaitement tranquille ; l'essentiel est d'obtenir le silence, on fait tout après.

—*En mars dernier, un compatriote de Fieschi*, qui l'avait perdu de vue depuis quelques mois, le rencontra se promenant dans une des allées des Champs Elysées en compagnie d'un inconnu qui portait un paquet sous le bras. Fieschi était mis avec propreté ; mais cette propreté même contrastait avec l'extrême vétusté de ses vêtemens. "Eh bien ! lui dit son compatriote en lui serrant affectueusement la main, la fortune commence-t-elle à vous sourire ?—La fortune, répondit Fieschi avec un rire amer, ... oui vraiment !.... La société me rejette.... la mort vaudrait mieux pour moi qu'un degré d'abjection. Eh bien ! la mort, soit .... Mais avant de mourir on parlera de moi !" Le malheureux a tenu parole.

—Il vient de se passer dans la commune d'Arleux en Gohelle (Pas de Calais) un événement qui offre les plus singulières circonstances. Un huissier était à faire un inventaire chez un habitant de cette commune. Une porte fermée s'offre à ses yeux. Il demande l'entrée de cette chambre.—On hésite.—Il la fait ouvrir de force et un spectacle affligeant vient frapper ses regards. Dans une chambre étroite et plongée dans l'obscurité gisait un être souffrant ; enfermé comme dans une espèce de boîte, sur une obscure prison, depuis l'âge de neuf ans. Il est aujourd'hui dans sa quatorzième année ! Cet être abandonné est qui n'a presque plus rien d'humain, a les membres atrophiés, perclus et pour ainsi dire noués. Sa tête est d'une grosseur démesurée et nullement en rapport avec la frêle charpente de son corps de spectre. Sa vue est éteinte, ses facultés intellectuelles presque anéanties, et tout en lui offre la stupidité de la brute avec un reste d'humaine conformation. La justice, informée de ce fait étrange, s'est transportée sur les lieux, et cet infortuné jeune homme que sa famille retenait, on ne sait par quel motif, dans cette coupable réclusion, a été de suite amené à l'hospice d'Arras. Ce malheureux est si affaibli par tout ce qu'il a souffert, que les alimens ou les boissons un peu fortes qu'on lui donne le font entrer aussitôt dans d'affreuses convulsions. Il plane sur cet étrange affaire quelque mystère que la justice éclaircira.

Voici la fin de l'article traduit de la Revue Britannique et Etrangère dont nous avons publié hier la première partie :

"Pour apprécier les effets de cette représentation oligarchique, il suffit d'observer la conduite des partis qui divisent la chambre des députés. D'abord les carlistes, peu nombreux, mais comptant dans leurs rangs quelques hommes d'un talent supérieur ; ce parti, dans les chambres comme dans le pays, n'est formidable que par sa haine factieuse contre la nouvelle dynastie et le récent ordre de choses, qu'il est décidé et prêt à renverser, même par une coalition avec les républicains, enfin par tout acte de coupable violence qui, sans utilité pour la légitimité exilée, puisse contribuer à l'embarras ou au renversement de ses successeurs constitutionnels.

"Ensuite vient le parti de l'opposition régulière, qui, plus nombreux et offrant une carrière plus avantageuse aux hommes politiques qui courent après les places, est toujours forcé de déguiser, de modifier, d'atténuer ses mesures pour rassembler des votes épars, et retenir le groupe de ses adhérens, toujours prêt à se disperser. Ce parti, qui n'a pas de solide actualité à donner, paie ses troupes en promesses, et leur distribue des rations d'espérances ; mais sa monnaie serait bientôt sans valeur, et sa banque sans crédit, s'il arborait l'étendard de quelque principe inflexible qui lui fermât l'accès des fonctions publiques. Aussi, pour maintenir cette fragile influence, les chefs de ce parti ne font-ils la guerre aux ministres qu'avec un demi désir de les battre, et une intention complète de maintenir les choses dans l'état existant, et de ne changer, en fait de places, que le nom des titulaires. Ils n'attaquent les abus que pour écarter ceux qui en profitent. Ils marchent bravement à la brèche des ministériels, mais les yeux fixés sur la citadelle, et bien décidés à ne faire que le moindre dommage possible à ses principaux ouvrages, et à prendre seulement la place de ceux qui l'occupent. C'est ainsi qu'ils font en apparence cause commune avec le peuple, et ont l'air de marcher à sa tête ; mais en même temps qu'ils jettent un regard par dessus leur épaule gauche, ils ont l'autre œil tourné vers la cour. Dans aucun cas ils ne compromettent avec elle, et de cette manière ils n'auront jamais la confiance du pays, sans pouvoir d'un autre côté désarmer la haine des courtisans. Ils encourent le parti décidément populaire des sentimens bien différens ; ils le regardent comme l'ennemi commun. L'opposition régulière, en France du moins, fait la guerre aux ministres pour prendre leurs places, et elle combat les ultra libéraux avec le zèle que l'on a pour défendre une proie que l'on convoite ; ils détestent les ministres comme voleurs et contrebandiers ; mais ils redoutent les ultra libéraux comme le juge et les galères. Ils font la même différence entre les ministres et les radicaux, que le fermier entre la concurrence et la grêle ; l'une nuit aux prix de ses denrées, mais l'autre détruit sa récolte. Telle est la situation de l'opposition régulière, qui n'est pas en grande faveur à la cour, et qui a fort peu de crédit dans le pays.

"Cependant on trouve dans la chambre une poignée de vrais libéraux, hommes de talent, d'opinions fermes et décidées, et d'intentions honnêtes. L'expérience leur manque, et ils craignent par trop de commettre quelque erreur ; ils sentent peut être trop peu qu'il vaudrait mieux pour eux se dévouer franchement à la cause du peuple, que de courtiser les salons et les sociétés qui ont une *influence si grande et si fâcheuse* sur les affaires publiques. Quoi qu'il en soit, ce parti est respectable par son instruction et ses lumières, et il renferme plusieurs hommes à tendances républicaines très prononcées.

"Le parti du gouvernement, composé du juste milieu, des doctrinaires, des fonctionnaires publics et des alarmistes, est plus nombreux que chaque fraction de l'opposition ; mais il ne l'emporte pas de beaucoup quand elles sont toutes réunies.

"De cet état des partis, il résulte que le ministère n'est que faiblement soutenu dans toutes les grandes questions ; mais, ce qui rentre surtout dans l'intention de cet article, c'est de prouver combien le peuple est peu fidèlement représenté dans la chambre par aucun de ces quatre ou cinq partis. Aucune des questions pour lesquelles le peuple montre chaque jour son intérêt n'est mise en avant même par l'extrême gauche ; les abus sont rarement dénoncés, les usurpations de la chambre des pairs sur les droits de la presse passent sans être signalées ; on ne parle même pas de ces nombreux procès et de ces énormes condamnations dans les débats de cette assemblée, où siègent ou du *moins où devraient siéger* les représentans du peuple. C'est un étrange spectacle, pour un Anglais, de voir le gérant d'un de ces journaux condamné à un long emprisonnement et à de fortes amendes, et l'un de ces jugemens prononcé par le corps même qui ne prétendait injurié. En Angleterre de pareils excès ne pourraient être commis par aucun ministre, par aucun tribunal, par aucune chambre, sans être immédiatement dénoncés par une partie de la chambre des communes et même de celle des lords, mais, en France, aucun orateur dans ces deux chambres n'a eu un mot des dernières poursuites contre la presse, et ce silence, sur un sujet qui plus que toute autre intéresse le pays, est une nouvelle preuve que la presse n'est pas sincèrement représentée.—Il est vrai qu'en France, comme en Angleterre, les fautes et les excès de la presse ont pu lui aliéner même quelques partisans des idées libérales, qui étaient ses amis et ses défenseurs naturels ; mais qu'un ministre, un prince, une chambre de parlement, une cour de justice montre chez nous la moindre disposition à profiter de l'impopularité de la presse dans l'intention de restreindre son utilité, tous ses torts seront oubliés, et tout homme aimant de principe honnête combattra vigoureusement pour cette cause. Cela résulte en partie du notre *plus longue expérience des affaires politiques*, et de ce que nous avons toujours vu l'oppression s'attaquer à ceux que la faveur publique semblait abandonner. Aussi, le vrai patriote doit-il se jeter dans ces rangs menacés et soutenir, sur ce terrain la cause de la constitution ; mais ce fait nous conduit encore à la conclusion que le peuple est plus réellement représenté dans notre parlement que dans la chambre des députés.

"C'est là un seul exemple des effets si injurieux pour le pays de cette insuffisante représentation ; mais il est d'autres inconvéniens non moins graves du système actuel, inconvéniens auxquels cependant il est aisé de porter remède, si une sage fermeté dans la nation rencontrait des sentimens plus patriotiques et plus honnêtes à la cour. Le peuple français demande ou qu'il s'engage au changement de dynastie ? La réponse est facile et pourrait paraître satisfaisante jusqu'à un certain point. La France a été préservée de tous les maux que lui auraient infligés les Charles X et les Polignacs, la tyrannie des prêtres n'est point retable ; la presse a moins d'entraves légales ; l'alliance des despotes ne précipite plus les armées françaises dans des *croisades contre la liberté*. Tout cela est vrai et de quelque importance. Mais ce n'est pas assez ; le peuple français a droit à plus qu'il n'a obtenu par ses glorieux efforts de 1830.

"On se plaint, et avec raison, de l'énormité des dépenses de l'administration civile et de l'établissement militaire. Prenons d'abord la liste civile, qui est de 13 millions de francs. Cette somme est consacrée aux dépenses personnelles de la famille royale. C'est donc une somme de 520 mille livres sterling, qui en fera tout moins 700,000 en Angleterre, que coûte annuellement cette famille ; c'est à peu près dans la même proportion que celle de la liste civile chez nous avec les dépenses générales. Mais, comme l'intérêt de la dette compose la plus grande partie de nos charges publiques, la liste civile française est dans un tout autre rapport que la nôtre avec les frais de l'administration réelle. En réalité, la liste civile du roi d'Angleterre équivaut à peu près à la moitié de celle du roi Louis Philippe. On compare cette liste civile à celle de Charles X ; mais c'est une mauvaise manière de défendre les dépenses d'une monarchie constitutionnelle que de chercher à prouver qu'elles n'excèdent pas *les extravagances de la tyrannie*. Il vaudrait bien mieux faire sentir au peuple qu'un gouvernement libre est aussi un gouvernement à bon marché, et qu'un prince du choix du peuple qui lui doit son trône est le premier à défendre les intérêts du pays et à diminuer le poids de ses charges.

"L'énormité de l'établissement militaire est un inconvénient bien plus sérieux à nos yeux, sous le double rapport de l'économie et de la liberté constitutionnelle.

"En finissant, il nous faut encore une fois exprimer notre crainte que les ministres français ne comptent trop sur cette appréhension générale de trouble et de changement qui est le plus grand moyen de défense de la nouvelle dynastie, non pas précisément contre les carlistes, mais contre les ultra libéraux et les républicains. Nous les mettons ensemble, parce que ce qu'on constitue un ultra libéral à la chambre fait un républicain au dehors. C'est là le parti qui grandit. C'est là que tendent toute l'aversation, toute l'énergie de la nation ; c'est le refuge de tous les mécontentemens ; c'est le sentier que choisissent tous ceux qu'éblouit la gloire et que l'ambition enflamme, tous ceux qu'un généreux *enthousiasme* enlève aux sentimens sordides, tous ceux qui cherchent l'impérissable renom des combattans pour le bonheur de l'humanité. La jeunesse dans l'ardeur de ses espérances, l'âge mûr dans la conscience de sa force, et même ceux auxquels l'expérience a révélé la bassesse d'hommes d'état vulgaires, ceux qui éprouvent une profonde sympathie pour les souffrances du peuple, tous ces élémens se réunissent pour aspirer à un gouvernement libre et populaire qui relève encore une fois les destinées de la *grande nation*. La philosophe lui même cède à des émotions d'une autre nature. L'éclat des assemblées du temps de la Convention obstrués par de vulgaires ambitions n'ont pas de charme pour lui. Mais il n'est pas indifférent à la joie plus pure qui accompagne le dévouement aux intérêts du pays. Il soupire après cet avenir où tous ceux qui sont animés de cet zèle vertueux et désintéressé pour les plus nobles devoirs de l'humanité seront appelés à l'accomplissement de leurs hautes destinées. Il espère que l'expérience du passé ne sera pas perdue pour ses généreux concitoyens ; il a devant les yeux l'image d'une république libre de violence, et dans laquelle il n'y aura de proscrits que la gravité et la corruption. Il se console, au milieu de pénibles souvenirs, par cette idée que l'essai républicain n'a succombé que parce qu'il a été tenté dans l'enfance de la sagesse politique, tandis que le gouvernement que le peuple doit exercer ne peut être établi que qu'on ait le peuple lui a une autre apprêté à gouverner, et ses regards s'arrêtent avec satisfaction sur cette époque où les progrès de l'éducation et de la vertu, combinés avec les idées de l'expérience, permettront de dire que la république française n'est plus une simple chimère, qu'elle n'est plus une chimère fantastique.

"Voilà quelles l'état de l'opinion publique chez nos voisins, quelle est la tendance vers un gouvernement populaire. Que ceux qui gouvernent cette généreuse nation cessent de mépriser ces grandes enseignemens ! qu'ils n'oublient pas que chaque outrage aux sentimens, que chaque outrage du vœu général, chaque refus de supprimer des abus énormes, que chaque tendance vers l'oppression et la corruption au dedans, ou l'alliance avec le despotisme au dehors, enlèvent des milliers de